



## Créer pour l'homme

### **La création, marque de puissance et de sagesse**

Jésus n'a pas subi le métier de son père putatif : il l'a choisi. Si saint Joseph était artisan, c'était pour rappeler quelques unes des perfections divines : la puissance et la sagesse du créateur, auteur d'une œuvre incomparablement belle. Saint Hilaire de Poitiers dit que « *Jésus était bien le fils d'un Artisan, forgeant le fer dans le feu, épurant par la force de son jugement toutes les puissances du siècle.* »<sup>1</sup> Saint Joseph artisan est donc la figure du Dieu créateur. « *Par cette figure il démontre que son vrai Père n'est autre que l'artisan de toutes choses, celui qui a fondé le monde selon ce qui est écrit : 'Au commencement Dieu fit le ciel et la terre'* »<sup>2</sup> »<sup>3</sup>

Mais ce métier rappelle aussi la sagesse divine. Dieu exerce sa sagesse en hiérarchisant sa création. Dieu a pouvoir sur la matière, et quand Il crée, il subordonne la matière à l'homme.

« *Remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.* »<sup>4</sup> Saint Joseph artisan ordonne lui aussi les choses



*"Remplissez la terre et soumettez-la."*

créées entre elles pour les faire servir à l'usage de l'homme. Ainsi se trouve-t-il associé à Dieu pour perfectionner l'univers créé. La liturgie du 1er mai montre « *la nécessité de l'association vertueuse des forces de l'homme à l'activité créatrice de Dieu pour conduire l'univers à son terme.* »<sup>5</sup> Pie XII lui-même dit que « *(le) progrès technique [...] est un signe de la grandeur de l'homme* »<sup>6</sup>, associé qu'il se trouve ainsi à l'œuvre créatrice de Dieu.

### **Le travail, au service de l'épanouissement humain**

Le pouvoir de l'homme sur la création n'est donc pas un pouvoir de domination aveugle. Il est réglé par la raison qui fixe des limites. Plus qu'un rapport de force,

c'est un exercice de l'intelligence qui développe les facultés les plus hautes de l'âme humaine : l'intelligence et la volonté. Pie XII a le souci de la subordination des développements techniques à l'épanouissement

humain quand il dit qu' « *il faut d'abord que (les) intentions profondes (des pays occidentaux) tendent à réaliser le bien véritable de l'humanité, et celui-ci, la foi*

1 Comm. In Math. 14, 2

2 Genèse I, 1

3 St Ambroise Ev. Sec. Luc. 3, 2

4 Genèse I, 28

5 Cahiers de Joséphologie Vol. XIV, no 1 Jan-Juin 1966 Montréal, p.176

6 Pie XII, Discours à des fabricants de machines-outils, 23 octobre 1957

*chrétienne seule peut le révéler pleinement et le rendre possible. »<sup>7</sup>*

Si la capacité créatrice de l'homme est exercée de manière réglée, c'est-à-dire de manière à développer les vertus humaines, elle est source de joie. Le Tout puissant a mis une joie dans l'action créatrice. Lui-même se complaît dans sa création, puisque la Genèse dit : « *'Et Dieu vit que cela était bon', comme pour dire que (chaque œuvre) fut faite pour cette raison que son être même est bon.* »<sup>8</sup> Pour l'homme, Pie XII dit que « *l'épanouissement de son intelligence dans le domaine des richesses de la nature l'exaltent à juste titre, mais il serait funeste pour lui de se laisser étourdir par les succès matériels, qui ne contribueraient pas à le libérer de ses servitudes et de la tyrannie des passions.* »<sup>9</sup>

### **La création humaine doit se réaliser de manière hiérarchisée**

Si l'activité créatrice est épanouissante, l'usage des produits créés doit l'être aussi, et pour cela il a besoin d'être réglé. En cas d'usage déréglé des progrès matériels, Pie XII promet le pire. « *Pourvu que l'homme sache dominer ses instincts et profiter de ses vastes ressources pour développer sa vie intellectuelle et spirituelle, celle-ci n'a rien à craindre du progrès matériel. Mais si l'homme succombait à la tentation d'une vie toujours plus facile et de plaisir des sens de plus en plus grands, il en résulterait une nouvelle servitude et une décadence morale certaine.* »<sup>10</sup>

Si nous usons de moyens matériels plus puissants, c'est afin d'avoir plus de loisirs pour cultiver notre esprit. « *Nous souhaitons au contraire, dit Pie XII, que les besoins les plus profonds de l'âme trouvent leur satisfaction dans un temps libre plus grand et dans les services que procurent les machines modernes. Vous aurez de la sorte [...] contribué aux nécessités du monde présent et aplani la voie à un ordre qui pourra mettre au service du plus grand nombre les richesses communes de l'humanité.* »<sup>11</sup>

7 Pie XII, Discours au congrès international de la route en ciment, 19 octobre 1957

8 Saint Thomas, Somme, Ia Pars, q. 65, a. 2

9 Pie XII, Discours à des fabricants de machines-outils, 23 octobre 1957

10 Pie XII, Ibidem

11 Pie XII, Ibidem

Malheureusement, c'est le contraire qui se produit : les progrès techniques, loin de libérer nos vies pour l'exercice de la méditation, l'étude et la pratique des bonnes œuvres, contribuent trop souvent à nous asservir, fascinés par nos capacités productives. Le Carême est l'occasion d'un examen de conscience salutaire : notre usage quotidien des robots, des outils de déplacement et d'information sont-ils pour nous l'occasion de donner plus de temps aux besoins profonds de l'âme, selon le mot de Pie XII ? Sinon cette période d'effort moral sera l'occasion d'un ajustement qui nous fera prendre le chemin tracé par saint Joseph artisan et le Créateur lui-même : quoiqu'adonnés à un ouvrage magnifique et bon, ils n'auront jamais été détournés pour cela de la contemplation divine.

Abbé Thibault de MAILLARD



## **Annonces du mois**

### **Genève**

#### • **Mercredi des Cendres**

Mercredi 2, messe et bénédiction des cendres à 7h15 à l'école et à 18h30 à Carouge. A 18h30 messe chantée à l'oratoire.

#### • **Carême pour les vocations**

Afin de prier pour les vocations, la paroisse est invitée à réaliser les œuvres suivantes :

- prier le chapelet en famille,
- aller à la messe en semaine,
- prier le chapelet devant le Saint-Sacrement le jeudi à 18h30 à l'école et le samedi à 18h à Carouge (exposition à 17h30),
- participer au chapelet paroissial le dimanche à 9h à Carouge.

#### • **Initiation au chant grégorien**

Jeudi 3, 10, 24 et 31, initiation au chant grégorien par l'abbé de Maillard.

#### • **Chemin de croix**

Les vendredis 11 et 18 à 17h45 à Carouge, exercice du chemin de la croix.

#### • **Conférence sur Saint François de Sales**

Vendredi 11 à 19h30 à Carouge, conférence par l'abbé de Loÿe sur la fondation de l'ordre de la Visitation.

#### • **JCR**

Jeudi 17, réunion à Carouge dès 18h30.

• **40 jours pour la vie**

Du jeudi 17 au samedi 19, 40 jours pour la vie :  
- à l'école les 17 et 18 : exposition du St-Sacrement après la messe de 7h15. Reposition à 19h00.  
- à Carouge le 19 : exposition après la messe chantée de 8h30. Reposition à 19h00. Permanence pour les confessions de 10h à 19h.

• **Saint Joseph**

Samedi 19 à 8h30 à Carouge, messe solennelle de Saint Joseph.

• **Récollecion de Carême**

Dimanche 20 à 16h à Carouge, conférence de Monsieur l'abbé Gaud, suivie des vêpres.

• **Messe des bienfaiteurs**

Mardi 22 à 18h30 à Carouge, messe lue de requiem pour les bienfaiteurs défunts.

• **Annonciation**

Vendredi 25 à 18h30 à l'oratoire, messe chantée de l'Annonciation.

• **Messe des enfants**

Dimanche 27 à 9h30, messe chantée par les enfants de l'école.

• **Changement d'heure**

Dimanche 27, passage à l'heure d'été.

• **Sous-diaconat**

Samedi 2 avril à 9h30 à Écône, ordination au sous-diaconat.

• **Communion pascale**

Les fidèles doivent satisfaire le précepte de la communion pascale du 2 mars, mercredi des cendres au 26 mai 2022, fête de l'Ascension.

• **A noter dans les agendas**

Dimanche 8 mai, 1<sup>ères</sup> communions et communions solennelles.

Dimanche 12 juin, kermesse.

• **Carnet Paroissial**

Ont été régénérés dans les eaux du baptême le 13 février Emilie ROSSET, le 20 Joséphine RENOUE et le 26 Ambroise JAROSZ.

A été honoré de la sépulture ecclésiastique le 4 février M. Jean GREVILLET.

**Quelques œuvres à accomplir pour obtenir des indulgences plénières pendant le Carême**

- Les Vendredis de Carême : récitation après la communion de la prière *Ô bon et très doux Jésus* devant la représentation de Jésus crucifié.  
*Enchir. Ind.*, conc. 8
- Chemin de croix devant les stations érigées.  
*Enchir. Ind.*, conc. 13, 2

**Ecole Saint-François-de-Sales**

Rue Gaudy-le-Fort, 23  
1213 Onex  
Tél. +41(0)22 793 42 11  
Fax +41(0)22 793 42 13



**Catéchisme**

**Catéchisme pour enfants.** Mercredi à 14h30.

**Offices**

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

**Oratoire Saint-Joseph**

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9  
1227 Carouge  
Tél. +41 (0)22 342 62 32



**Offices**

**Premier vendredi du mois.** Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

**Premier samedi du mois.** Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

**Confessions**

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;  
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

**Autres**

**Mouvements de jeunes**

Contact JCR : [greg.cretin@gmail.com](mailto:greg.cretin@gmail.com)

Contact MJCF : [martincaron74@gmail.com](mailto:martincaron74@gmail.com)

**Catéchisme pour adultes** le mercredi à 19h30.

**Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

**Chapelle Notre-Dame de Lourdes**

2770, route du Lac  
F - 39220 Le Vivier des Rousses  
Tél. +41/22 792 23 19



**Confessions**

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

**Offices**

**Premier samedi du mois**

18h00 : messe lue.  
18h30 : office du Rosaire.

**Catéchisme dominical**

Après la messe, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, catéchisme paroissial sur les Dix Commandements.



## Calendrier des messes pour mars 2022

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
<b>Di</b>	<b>27</b>	<b>Dimanche de la Quinquagésime, 2e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	28	LGF : St Romain, Abbé, 3e cl. Mm. de St Lupicin, Conf.	18h30	7h15	—
Ma	1er	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
<b>Me</b>	<b>2</b>	<b>Mercredi des Cendres, 1e cl.</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15</b>	<b>18h</b>
Je	3	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	4	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Casimir, Conf. et de St Lucius Ier, Pape et Mart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	5	De la férie, 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>6</b>	<b>1er Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	7	De la férie, 3e cl. Mm. de St Thomas d'Aquin, Conf. et Doct.	18h30	7h15	—
Ma	8	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Jean de Dieu, Conf.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	9	Des Quatre-Temps, 2e cl. Mm. de Ste Françoise Romaine, Vve	18h30	7h15	—
Je	10	De la férie, 3e cl. Mm. des SS. Quarante Martyrs de Sébaste	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	11	Des Quatre-Temps, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	12	Des Quatre-Temps, 2e cl. Mm. de St Grégoire le Grand, Pape, Conf. et Doct.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>13</b>	<b>2ème Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	14	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	15	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	16	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	17	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Patrick, Ev. et Conf.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	18	De la férie, 3e cl. Mm. de St Cyrille de Jérusalem, Ev., Conf. et Doct.	18h30	7h15, 11h10	—
<b>Sa</b>	<b>19</b>	<b>St Joseph Epoux de la T.S.V., Conf., 1e cl. Mm. de la férie</b>	<b>8h30</b>	<b>7h15</b>	<b>18h</b>
<b>Di</b>	<b>20</b>	<b>3ème Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	21	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Benoît, Abbé	7h15	7h15	—
Ma	22	De la férie, 3e cl.	18h30	18h30	—
Me	23	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	24	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Gabriel Archange	18h30	7h15, 11h10	—
<b>Ve</b>	<b>25</b>	<b>Annonciation de la T. S. Vierge, 1e cl. Mm. de la férie</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15, 11h10</b>	—
Sa	26	De la férie	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>27</b>	<b>4ème Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	28	De la férie, 3e cl. - Mm. de St Jean de Capistran, Conf.	18h30	7h15	—
Ma	29	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	30	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	31	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	1er	De la férie, 3e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	2	De la férie, 3e cl. - Mm. de St François de Paule, Conf. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>3</b>	<b>1er Dimanche de la Passion, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	—	<b>10h00</b>

Horaires spéciaux en italique.

LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.